



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.siaes.com

*S.I.E.S. (Syndicat - national - Indépendant
de l'Enseignement du Second degré)*

<http://www.sies.fr>

Fédération Autonome de l'Education Nationale



Marseille, le 26 Mars 2012

Madame, Monsieur,

En tant que Secrétaire Général du **SIAES** et vice Président du **SIES**, j'ai l'honneur de vous faire parvenir le questionnaire que le **SIAES-SIES** adresse à chacun(e) des candidat(e)s à l'élection présidentielle.

Je vous adresse également une rapide présentation de nos organisations et de leurs revendications et suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et tout échange relatif à votre programme pour l'éducation.

Ce questionnaire a été communiqué à nos adhérents dans notre publication « *Le Courrier du S.I.A.E.S.* » n° 52.

Nous publierons sur nos sites internet (www.siaes.com et www.sies.fr) l'intégralité des courriers et réponses que nous recevrons des candidat(e)s avant le premier tour de l'élection. Nous commenterons ces réponses.

Notre congrès annuel se réunira le 19 Avril ; les réponses reçues seront analysées et débattues.

- Vous pouvez nous faire parvenir votre réponse par courrier postal : **SIAES 133 Rue Jaubert 13005 Marseille** ou par courrier électronique, vu l'urgence, à **bureau@siaes.com** et/ou **jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr**

Conformément à leurs statuts et fidèles à leur indépendance syndicale, le **SIAES** et le **SIES** ne donneront évidemment aucune consigne de vote. Quel(le) que soit l'élu(e) à la Présidence nous ne manquerons pas de lui rappeler le respect de ses éventuelles promesses et la vigilance dont nous ferons preuve, en toute indépendance, vis à vis de la politique qui sera mise en œuvre dans le cadre de l'Education Nationale.

Présentation de nos organisations :

Le Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille a été créé en 1998 dans l'académie d'Aix Marseille par des syndicalistes chevronné(e)s pour apporter un souffle nouveau au syndicalisme enseignant. En progrès constants depuis sa création, le **SIAES, deuxième syndicat de l'académie d'Aix Marseille tous corps confondus dans le second degré** (Agrévés, Certifiés, Professeurs d'EPS, Professeurs de Lycée Professionnel, Conseiller Principaux d'Education, PEGC, CoPsy) depuis 2008 et sorti renforcé des élections professionnelles de 2011, dispose de nombreux(ses) élu(e)s siégeant dans les Commissions Administratives Paritaires Académiques qui ont à s'occuper de la carrière des professeurs.

Le **SIAES** est membre du **SIES** (Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré).

Le **SIES**, créé en 2005, est affilié à la **FAEN** (Fédération Autonome de l'Education Nationale). Le **SIES** a présenté des listes aux élections aux Commissions Administratives Paritaires Nationales de 2008 et 2011. Le **SIES** a déposé une liste commune avec le Syndicat des Agrégés de l'Enseignement Supérieur (**SAGES**) et dispose d'un élu au CNESER depuis 2007. Le **SIAES** et le **SIES** faisaient partie de la liste « *Union pour l'Ecole Républicaine* » pour les élections au Comité Technique Ministériel de l'Education Nationale et aux Comités Techniques Académiques d'Octobre 2011.

Le **SIAES** et le **SIES** ne sont inféodés à aucune idéologie, ni aucun parti. Ils ne reçoivent aucune subvention, à la différence de la plupart des autres syndicats. Il n'ont qu'un objectif : défendre les intérêts matériels et moraux des personnels de l'Education Nationale, les informer, les aider, intervenir rapidement et efficacement lorsqu'ils le demandent.

Extrait du Règlement Intérieur du **SIAES** « ... l'indépendance du syndicat étant un de ses fondements statutaires (Statuts Art. 2), aucun adhérent ne peut postuler pour être membre du Bureau Syndical du **SIAES**, au risque de démission ou d'exclusion du dit Bureau Syndical, s'il exerce dans et/ou pour un parti politique ou une association assimilée, une responsabilité autre que simple adhérent. De même tout membre du Bureau Syndical du **SIAES** s'engage, dans le cadre de ses fonctions et responsabilités au sein du syndicat, à un devoir de réserve vis à vis de ses préférences ou engagements politiques ou confessionnels personnels. »

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mon profond dévouement au service public d'instruction et d'éducation.

Verneuil Jean-Baptiste

Professeur Certifié de Sciences de la Vie et de la Terre

Secrétaire Général du **SIAES** - Vice Président du **SIES** - Commissaire paritaire académique



Questionnaire adressé aux candidat(e)s à la présidentielle.



1 / Quelles mesures envisagez-vous de prendre pour assurer le rattrapage de pouvoir d'achat perdu depuis plus de vingt cinq ans par les personnels enseignants en activité et les retraités ? Selon quel chiffrage ? Selon quel calendrier ?

2 / Quelles mesures concrètes envisagez-vous de prendre :
a / pour faire appliquer effectivement au sein de l'Institution les règles permettant d'établir l'autorité des personnels d'enseignement et d'éducation ?

b / pour assurer à ces derniers le respect auquel ils ont droit ?

c / et, d'une manière générale, pour agir contre l'indiscipline et la violence, sous toutes ses formes, en milieu scolaire ?

Cela à la seule fin d'instaurer le climat de sérénité nécessaire à toute instruction et éducation bien conduites.

3 / Envisagez-vous :

a / de supprimer les passages automatiques dans la classe supérieure ?

b / de redonner un pouvoir souverain aux décisions collégiales prises en conseil de classe ?

c / d'instaurer un contrôle, voire un examen, pour l'accès à la Sixième et à la Seconde ?

4 / Quelles mesures prendriez-vous :

a / pour revaloriser et développer les filières professionnelles et techniques ?

b / pour faciliter l'orientation des élèves vers ces formations, dès le collège si nécessaire ?

c / pour développer pratique et éducation sportives ? Quels seront les investissements en terme d'installations sportives ?

5 / Quelles sont vos propositions concernant la formation initiale des professeurs ? Et particulièrement pour rendre la formation des futurs professeurs moins soumise à la « pensée unique », moins infantilisante et plus respectueuse de la liberté pédagogique inscrite dans la loi ? Comptez-vous alléger le service des stagiaires ?

6 / Quelles seraient vos décisions immédiates concernant :

a / le projet relatif à l'évaluation des professeurs ? Comptez-vous confier au seul chef d'établissement cette prérogative ?

b / le dispositif ECLAIR ? Envisageriez-vous l'abandon du programme ECLAIR et du recrutement des enseignants par les chefs d'établissement ?

c / l'Enseignement Intégré de Science et Technologie et toute autre forme d'instauration d'une polyvalence au collège ?

d / les conséquences de la réforme du lycée et du Bac Pro 3 ans pour élèves et professeurs (particulièrement en STI) ?

7 / Quelle est votre position concernant la notation des élèves ?

Souhaitez-vous poursuivre dans la voie de l'évaluation par compétences ou maintenir la notation et axer l'enseignement vers la transmission des savoirs et savoir-faire ?

8 / Envisagez-vous de revenir sur la réforme du lycée, censée faciliter l'adaptation à l'enseignement supérieur, s'il s'avère, comme on peut le prévoir, qu'elle a raté son objectif ?

9 / Comptez-vous modifier les statuts et redéfinir les missions des enseignants et CPE ?

10 / Entendez-vous revenir sur les « Accords de Bercy » et leur traduction dans l'Education Nationale qui, par une loi liberticide, attribue désormais la représentativité aux fédérations ou confédérations sur la base d'une élection au Comité Technique regroupant toutes les catégories de fonctionnaires et tous les corps et qui nie la représentativité syndicale de certaines organisations particulièrement implantées dans certains secteurs géographiques ou dans certains corps (ce qui revient à une négation de l'existence des corps et des statuts) ?

Prendrez-vous des dispositions réglementaires garantissant la possibilité et les moyens aux organisations syndicales autonomes et indépendantes de porter leurs revendications et de participer au dialogue social et assurant à chaque fonctionnaire la possibilité de se faire représenter par le syndicat de son choix ?



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire

Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE 04 91 34 89 28 06 80 13 44 28
jean-baptiste.verneuill@wanadoo.fr http://www.siaes.com

**Parce que nous voulons être, et rester, des professeurs,
et non devenir des animateurs socio-culturels...**

Le S.I.A.E.S. / SIES, un syndicat qui veut :

- Rompre avec le conformisme pédagogique et la pensée unique.
 - *Parler vrai, en bannissant langue de bois et préjugés idéologiques.*
- Dénoncer les dérives des pseudo pédagogues de l'Education et les réformes qu'ils inspirent au détriment des savoirs disciplinaires.
 - *Réaffirmer la primauté du savoir et de la transmission des connaissances par des spécialistes formés par l'Université.*
- Dénoncer le mythe égalitariste des classes hétérogènes.
 - *Proposer aux élèves des cursus différenciés avec des effectifs par classe modulés.*
- Dénoncer le laxisme et la démagogie.
 - *Restaurer la vraie démocratie, une nécessaire discipline, le sens de l'effort et l'élitisme républicain.*

Le S.I.A.E.S. / SIES veut, en dénonçant l'avalanche de réformes dévalorisantes et nous promettant toutes la solution à l'échec scolaire :

- Redonner à l'enseignement la qualité que la massification lui a fait perdre,
- Séparer clairement l'enseignement des activités péri-éducatives,
- Remettre l'École sur les rails de sa finalité :
 - la transmission du savoir qui est l'INSTRUCTION
 - l'apprentissage de la citoyenneté qui est l'EDUCATION
- La réinstitutionnaliser dans son autorité et son indépendance, dans le cadre du service public, ce qui est la vraie LAICITE.

Le S.I.A.E.S. / SIES, un syndicat qui combat :

- La dévalorisation financière et morale qui touche tous les personnels (perte de pouvoir d'achat, recul de l'âge de la retraite et amputation de son montant...).
- La redéfinition et la mise en cause de nos services et de nos statuts.
- Les remplacements de courte durée imposés par les chefs d'établissement.
- L'attribution d'heures supplémentaires au détriment de postes ou conduisant à multiplier les services partagés.
- L'affectation à temps plein des stagiaires pour pallier la pénurie d'enseignants titulaires.
- La détérioration de nos conditions de travail et de vie, consécutive à des réformes empilées et à la montée des incivilités.
- La sujétion croissante aux chefs d'établissement et aux pressions des parents
- La flexibilité en marche des emplois, avec la multiplication des services partagés, pour les titulaires en poste fixe et les TZR.
- La précarisation des personnels qui en découle et le recours de plus en plus fréquent à des contractuels et des vacataires.

Le S.I.A.E.S. / SIES, un syndicat qui demande :

- *Le respect de la dignité des personnels.*
- *Une réelle revalorisation indiciaire pour tous et le réexamen des conditions d'accès à la retraite.*
- *Le respect des statuts, droits et devoirs de chacun.*
- *Des remplacements de courte durée effectués sur la seule base du volontariat.*
- *Des heures supplémentaires limitées, et non utilisées pour supprimer des postes ou créer des services partagés.*
- *Une affectation des stagiaires à mi-temps leur permettant de parfaire leur formation.*
- *De mettre un terme à l'inflation de réunions.*
- *Le respect de la liberté pédagogique et un travail en équipe librement consenti.*
- *La suppression du passage automatique en classe supérieure et le respect des conseils de professeurs décidant en collégialité.*
- *La limitation des services partagés.*
- *La révision, pour les améliorer, des conditions d'exercice et des indemnités des TZR.*
- *La création de postes pourvus par concours statutaires.*



*Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille*

*Syndicat - national - Indépendant
de l'Enseignement du Second degré*



QUELQUES REVENDICATIONS FONDAMENTALES DU S.I.A.E.S. - SIES

Le *S.I.A.E.S.* constate que l'enseignement en France est en crise. Cette crise est reconnue par tous. Elle se manifeste, entre autres, par la sortie du système éducatif de milliers de jeunes sans formation, sans repères ni culture, et sans instruction de base.

Les inégalités n'ont cessé de croître, loin des ambitions affichées au fil de multiples réformes. Le niveau d'instruction s'est inexorablement dégradé. L'enseignement public s'est dévalorisé, faisant le jeu de l'enseignement privé.

L'Education nationale ne remplit plus ainsi sa mission première de formation de citoyens instruits et l'école n'assure plus son rôle d'ascenseur social.

Dans le même temps le métier de professeur s'est trouvé socialement déclassé et financièrement dévalorisé, alors que les conditions de travail n'ont cessé de devenir de plus en plus difficiles.

Le *S.I.A.E.S.* refuse que les professeurs soient relégués au simple rang d'animateurs socio-culturels et ne se résigne pas face au délabrement du système éducatif. Reprendre en chœur les slogans passésistes demandant « toujours plus de moyens » ne nous paraît pas la solution quand les sommes investies sans résultats probants sont colossales, les finances publiques dans le rouge et le système tout entier nécessite une refondation.

Le passage d'une Instruction publique, certes imparfaite, mais qui avait fait ses preuves, à une Education nationale, empilant réforme sur réforme, s'est révélé être une catastrophe pour la nation et, par les rancoeurs accumulées, un danger pour la République et la démocratie.

Le *S.I.A.E.S.* estime que le seul moyen de rétablir l'école dans son rôle d'ascenseur social permettant à chacun, quelle que soit son origine sociale, de s'élever et de réussir en fonction de ses goûts de ses aptitudes, est de refonder entièrement le système en redonnant aux valeurs fondamentales que sont le goût du travail, manuel comme intellectuel, le sens de l'effort, la rigueur et le respect, la place qui leur est due.

La faillite et les ravages du collège unique, des idéologies pédagogistes et du modèle socio-constructiviste, de la massification indifférenciée de l'enseignement, de la confusion entre égalité et égalitarisme, de la dépréciation organisée des voies technologiques et professionnelles, ne sont plus à prouver.

Aussi affirmons-nous que l'école doit être remise sur pieds, en considérant que ce doit avant tout être un lieu où la transmission des savoirs et des savoir-faire prime sur toute autre considération.

Le *S.I.A.E.S.* revendique, pour rétablir le professeur dans le respect et l'autorité de sa fonction :

- **La reconnaissance des diplômes, des années d'études et des qualifications sur lesquels s'appuie le professeur pour concevoir et mettre en œuvre son enseignement, et rétablir ainsi le prestige de sa fonction au sein de l'école et de la société.**
- **Le respect de la liberté pédagogique des professeurs afin qu'ils ne se voient plus imposer une pédagogie, surtout officielle, plutôt qu'une autre, ce que la Loi reconnaît par ailleurs.**
- **La suppression du passage automatique en classe supérieure, rendant ainsi aux professeurs et aux conseils de classe leurs prérogatives en la matière, par des décisions prises en collégialité.**
- **Des sanctions éducatives adéquates pour les auteurs d'agressions verbales ou physiques à l'encontre des personnels au sein des établissements ou en dehors.**
- **Une revalorisation significative des traitements des professeurs pour leur rendre le pouvoir d'achat perdu et la dignité à laquelle ils ont droit.**

De même, pour permettre à tous les élèves de réussir en fonction de leurs aptitudes, le *S.I.A.E.S.* revendique :

- **Que plus aucun élève n'entre en Sixième s'il ne sait lire, écrire et compter correctement.**
- **Que soit mis un terme à l'absurdité du collège unique et aux objectifs chiffrés, tels que 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac, si cela doit se faire au détriment de la qualité de l'enseignement.**
- **Que le baccalauréat redevienne un véritable critère d'entrée à l'Université.**
- **Qu'il soit permis et donné aux élèves désireux de s'orienter vers la voie professionnelle de le faire dès la fin de la Cinquième, avec des passerelles leur permettant de réintégrer des voies générales par la suite.**
- **Que soient revalorisés l'enseignement professionnel, ainsi que l'enseignement technique en lycée pour renforcer les flux d'élèves issus de cette filière et désireux de poursuivre leurs études en BTS ou IUT.**

Sur ces bases élémentaires le *S.I.A.E.S.* entend faire valoir que le respect de l'adulte, d'autrui, des règles et du savoir doit être réinstauré comme le fondement essentiel pour que l'école et ceux qui la servent puissent remplir leur mission d'instruction et d'éducation au plus grand bénéfice de tous les jeunes, dans leur diversité, et particulièrement des plus défavorisés, premières victimes des dysfonctionnements du système.